

Louise GRENIER

À qui la faute ?

Le sentiment inconscient de culpabilité emprunté

« Hélas ! mon tombeau sera la mère, et personne ne pourra te le dire. »

H.Cixous, *Angst*

L

e monde imaginaire¹ de l'endeuillé se construit entre l'exil mythique des origines et l'exil réel du symbolique. Ce monde, c'est la cité des ombres, ces représentations équivoques du désir de l'autre et de l'objet manquant. L'endeuillé transporte avec lui, comme tous les exilés, le rêve d'un retour en vainqueur au lieu de sa misère originelle. Et faute d'accomplir ce retour, il aliène son désir à quelque reflet de l'objet perdu, mettant fin ainsi à la déroute du rêve.



« D'un amour, il reste toujours quelque chose... »

Pour le psychanalyste, le désir se déploie à l'issue d'une perte dont l'objet reste indéterminé. Cet objet, on l'appelle le plus souvent « la mère », « prochain secourable », « personne bien au courant » (Freud) qui, au seuil de l'existence répond à l'appel du nourrisson. De ce lien primitif, il *reste* toujours quelque chose, une nostalgie, affirme Freud. Mais qu'arrive-t-il

quand ce *reste* se traduit par des tendances autopunitives révélant un sentiment de culpabilité inconscient ? Quand ce *reste* provient d'une identification aliénante à la culpabilité d'un autre, objet d'un amour passé ?

Pour explorer ces questions, je me suis intéressée à certaines situations d'abandons maternels précoces : mort, absence effective, maladie, etc. Ruptures inattendues traçant la voie à un type particulier de relation désirante — d'attente ? — à l'objet maternel. La perte de la mère aura été *le fait* catastrophique survenant chez un sujet dépendant narcissiquement de son objet libidinal.

La mère perdue, c'est ici, aussi bien la personne réelle que sa représentation. Pour la récupérer, du moins partiellement, le sujet pourrait lui *emprunter* une part d'elle, à savoir *son* sentiment de culpabilité. Si la figure maternelle disparaît, ce serait pour ne laisser subsister qu'une trace douloureuse, lourde d'angoisse morale et de regrets. Que la culpabilité maternelle soit réelle ou imaginaire revient au même. Elle voue le sujet à une quête compulsive de châtiments et de malheurs. Comme Sisyphe², le voici condamné à subir l'épreuve sans cesse recommencée de la chute.



Emprunt et culpabilité

Freud interrogea la problématique de l'identification à la culpabilité inconsciente d'autrui en tant que témoin d'une ancienne relation amoureuse. Dans une note en bas de page du *Moi et le ça*, il écrit : « on a une chance particulière d'agir sur lui quand ce sentiment inconscient de culpabilité est un sentiment emprunté, c'est-à-dire quand il est le résultat d'une identification à une autre personne qui fut jadis l'objet d'un investissement érotique. Une telle prise en charge du sentiment de culpabilité est souvent le seul reste, difficile à reconnaître, de la relation amoureuse abandonnée. On ne peut pas méconnaître la ressemblance de ce processus avec celui de la mélancolie. Si on peut découvrir cet ancien investissement d'objet derrière le sentiment inconscient de culpabilité, la tâche thérapeutique est alors souvent brillamment résolue ; sinon, l'issue de l'effort thérapeutique n'est en rien garantie³. »

Retenons de cette définition l'analogie du processus avec la mélancolie et l'existence d'un amour caché se perpétuant derrière l'identification au sentiment inconscient de culpabilité de l'autre. L'identification est ici le phénomène central, le ressort de toute la problématique. Elle permet au sujet de conserver quelque jouissance de l'objet perdu. Le désinvestissement de la relation amoureuse est incomplet, note Freud. Il en *reste* quelque chose. *Reste* qui se manifeste, à l'instar des pulsions de mort, par des tendances autodestructrices et une recherche de punitions.

J. Cournut dans un article sur le s.i.c.⁴ emprunté s'intéresse à sa dynamique dans les cas de deuils ratés. Il émet l'hypothèse que l'objet de l'emprunt est en rapport avec « une mort méconnue ou mal connue, décès ancien survenu avant la période de latence du patient, aux alentours de sa naissance, ou même avant, dans sa préhistoire, et concernant non pas le père ou la mère, mais un grand-parent ou un frère ou une soeur aîné, mort en bas âge⁵ ».

Selon Cournut, la découverte de cette mort et de l'emprunt de la culpabilité de l'endeuillé par l'enfant relance l'analyse, entre autres dans les cas de « réaction thérapeutique négative⁶ ». L'*emprunt* tel que théorisé par l'auteur nécessiterait au moins trois personnages : l'enfant, la mère et l'objet perdu dans la mère. Par une sorte d'empathie identificatoire, le sujet prendrait en charge le s.i.c. de l'autre, seul moyen pour lui de préserver le lien avec son propre objet d'amour.

L'auteur fait opportunément une mise en garde contre le risque de réifier la biographie du patient aux détriments de sa vie psychique et de son histoire libidinale en généralisant la thématique du deuil raté et des morts méconnus. Il conclut que « toute situation d'abandon peut induire un désinvestissement réciproque... » dans le couple mère-enfant. L'attention portée au s.i.c. emprunté, poursuit-il, peut cependant faire « reculer la nécessité conceptuelle de la pulsion de mort⁷ ».

D'une part, Cournut met l'accent sur les deuils ratés, non symbolisés dans l'autre et qui se répercutent dans le sujet *via* le s.i.c., d'autre part, il indique que l'abandon et la culpabilité sont les dénominateurs communs de la relation. Le sujet et son objet d'amour sont tous deux délaissés, délestés de l'objet désiré et de sa jouissance.

Dans un autre ordre d'idées, Roussillon analyse les rapports entre s.i.c. emprunté, travail du deuil et fantasme masochiste. Il remarque que la voie frayée par Freud est la suivante : « partir de la culpabilité pour remonter en direction de l'ancienne relation à l'objet dont elle est l'indice et qu'il s'agit alors de reconstruire. Le processus global de la formation du sentiment de culpabilité, dans ce cas, semble être une forme d'identification introjective, d'incorporation, comme le rapprochement avec la mélancolie l'indique. Identification introjective, incorporation qui, comme dans la mélancolie, s'effectuerait en lieu et place d'un processus de deuil⁸. »

Identification porteuse de souffrance, le s.i.c. emprunté est, pour Roussillon, le support d'un fantasme masochiste contenant le « trauma perdu ». C'est dans un scénario autodestructeur construit sur les ruines de l'objet perdu que se serait engluée la libido du sujet. La fixation amoureuse qui redouble l'identification coupable ne se perpétue qu'à cette condition : que l'amour prenne le visage de la culpabilité.

Selon Roussillon, les gains psychiques de cette identification coupable sont multiples. Celle-ci permet de conserver — refouler — les traces de l'événement psychique traumatique — excès libidinal ou agressif —, ce qui ouvre la voie à une reprise éventuelle du processus de symbolisation dans un autre contexte libidinal. Le sujet pourra remettre en scène l'événement traumatique — avec ce que cela suppose de masochisme — dans une relation amoureuse ou transférentielle, par exemple. Une part du narcissisme primaire du sujet serait par là sauvée en tant qu'il occuperait la position de « coupable plutôt que de victime ».

Comme je l'ai indiqué plus haut, je m'intéresse spécifiquement aux rapports entre perte d'objet maternel et sentiment de culpabilité *emprunté*. Ce dernier témoigne de la difficulté, voire de l'impossibilité du sujet à « se séparer » totalement de l'objet aimé. On peut aussi se demander si l'*emprunt* en question concerne un sentiment de culpabilité appartenant véritablement à l'inconscient de l'autre ou s'il est seulement attribué, voire supposé à l'autre ? Je pencherais plutôt en faveur d'une imputation de culpabilité — sorte d'identification projective — culpabilité à laquelle le sujet s'identifie dans un désir de maintenir le lien amoureux antérieur.

Je vois dans la tragédie d'Œdipe confronté à « ses crimes » une illustration intéressante de ces questions. Œdipe se désigne comme coupable et exige la punition. Mais, ne fut-il pas d'abord une victime impuissante ? Nouveau-né exposé au désert et à la merci des bêtes sauvages ? Et quand, après les révélations de Tirésias, il se soumet au châtement, est-ce pour assumer sa propre culpabilité ou pour expier celle des autres, de ses géniteurs ? D'une part, il se reconnaît coupable d'inceste et de meurtre, d'autre part, il dénonce la faute de ses père et mère. On dirait que la culpabilité passe d'un lieu à l'autre, d'un inconscient à l'autre. On ne sait jamais trop qui en est le propriétaire.



La peine d'amour d'Œdipe

L'oracle de Delphes avait prédit à Laïos que « tout enfant né de Jocaste serait l'instrument de sa mort⁹ ». C'est pourquoi Laïos éloignait la reine de sa couche. Mais, grâce à un subterfuge, elle réussit à mettre au monde un fils, Œdipe. On connaît la suite. Œdipe tuera son père et couchera avec sa mère, à son insu. Une fois reconnue sa « culpabilité », il sera exilé au mont Cithéron, la même montagne où, après sa naissance, on l'avait exposé à la faim et aux bêtes sauvages. Son exil de la patrie rappellera le premier exil, celui du sol maternel.

Si dans *Œdipe Roi*, le fils de Jocaste admet sa culpabilité en s'écriant : « J'apparais aujourd'hui ce que je suis en fait : un criminel, issu de criminels¹⁰ », il n'en va pas ainsi dans *Œdipe à Colone*. Il dira au Coryphée avant de disparaître : « Mes actes, je les ai subis et non commis, s'il m'est permis d'évoquer à mon tour ceux de mes père et mère. Et c'est pour ces mêmes actes qu'aujourd'hui tu me rejettes loin de toi ! [...]. Suis-je cependant un criminel né ? J'ai simplement rendu le mal qu'on m'avait fait. Eussé-je même agi en pleine connaissance, je n'eusse pas été criminel pour cela. Mais au vrai ; c'est sans rien savoir que j'en suis venu où j'en suis venu ; tandis qu'ils savaient, eux, ceux par qui j'ai souffert et qui voulaient ma mort¹¹. »

« Non coupable », plaide Œdipe après une vie d'expiations et de larmes ! Œdipe serait-il mélancolique, traumatisé ? En exil de l'objet aimé, de la mère des commencements, toujours ? Est-il le « porteur » de la culpabilité maternelle et/ou paternelle ? On repère effectivement chez lui certains ingrédients du s.i.c. emprunté tels que définis par Freud : tendance à se châtier, souffrance subjective, fixation amoureuse, malheurs à répétition.

Pour Œdipe, abandon, bannissement, misère physique et morale découleront du crime « originel ». Ce crime, n'est-ce pas d'abord la faute sexuelle de la femme qui, par des moyens trompeurs, a séduit l'époux ? Elle, la cause de sa naissance, elle, la cause de tous les maux : « Ne pas naître, s'écrie-t-il, voilà ce qui vaut mieux que tout. Ou encore, arrivé au jour, retourner d'où l'on vient, au plus vite, c'est le sort à mettre aussitôt après¹². »

Ses parents ont voulu sa mort, Œdipe le clame : voilà le second crime. Il dit, parlant du Cithéron : « Mon père et ma mère, de leur vivant même, l'avaient désigné pour être ma tombe : je mourrai donc ainsi par ceux-là qui voulaient ma mort¹³. » Œdipe nomme le désir de ses parents comme un désir de mort. Cette reconnaissance le contraint à assumer leurs crimes et à en payer le prix. Il va errer jusqu'à sa disparition finale.

La perte initiale n'aura jamais été consommée par Œdipe. Ni symbolisée. Il ne cesse d'« agir » comme s'il était mû par quelque puissance démoniaque : il fuit (la terre natale), il tue (un père inconnu), il commet l'inceste (mère inconnue), il se mutilé (s'aveugle), il erre et finalement s'engouffre dans la terre... Selon la formule de Lacan, il est là où il ne pense pas, et il pense là où il n'est pas. Toutes ses relations se terminent brutalement sans qu'il ait même le temps d'y penser : abandon, mort, suicide. Pour Œdipe, tout est mise en acte, tragédie vivante. Il n'y a pas eu pour lui de véritable accès à la représentation de son manque. C'est le spectateur qui, grâce au génie de Sophocle, peut y reconnaître ses origines et sa détresse fondamentale, peut se représenter son propre destin.

Certains sujets, comme Œdipe, *empruntent* et mettent en acte une culpabilité étrangère pour « dire » leur souffrance. Ils récupèrent par ce moyen l'objet de leur désir et de leur ruine originaires. L'identification coupable sera pour eux une sorte de discours paradoxal dévoilant ce qui est tu. En conservant secrètement un aspect de l'être aimé, ils peuvent continuer d'en jouir derrière la douleur affichée. La prise en charge de « la

faute » de l'autre permettra de préserver le lien libidinal en dépit d'un désinvestissement apparent.



Entre mélancolie et névrose traumatique

Freud écrit à propos du s.i.c. emprunté : « On ne peut pas méconnaître la ressemblance de ce processus avec celui de la mélancolie. » Il y aurait ici, comme dans la mélancolie, une perte d'objet, mais ce qui l'en distingue est que l'objet perdu est spécifiquement une personne réelle. Sur la scène interne, l'objet n'est jamais complètement désinvesti. Il fait retour sous la forme affective d'un pénible sentiment de culpabilité, donc d'un trait de cet objet. Le sujet mal endeuillé souffre à la place d'un autre et pour un autre alors qu'il occulte sa propre souffrance. Même cette dernière paraît *empruntée* car elle émane de la culpabilité de l'autre. Il ne se regarde jamais que du lieu de cet autre considéré comme « coupable ». J'évoquerais ici l'axe imaginaire décrit par Lacan dans le schéma L de la communication intersubjective¹⁴. Le sujet de l'inconscient *Es* se voit en *a* (*moi*) et *a'* (*autre*) : en *a*, il est la « victime » en *a'*, il est le « coupable ». Les deux positions sont interchangeable. C'est une impasse dont il ne pourrait sortir qu'à condition de nommer en *A*, dans l'Autre symbolique, le désir que ce rapport imaginaire symbolise.

La perte d'un objet dans la réalité — une rupture amoureuse par exemple — pourrait rappeler une perte antérieure tout aussi réelle mais non encore symbolisée. Dans ce dernier cas, l'atteinte portée au Moi vient d'un fait objectif qui viole les barrières protectrices.

Dans *Moïse et le monothéisme*, Freud rappelle la nécessité de rechercher les événements de la période infantile dans l'exercice de l'analyse. Mais qu'est-ce qui donne à un événement son caractère traumatique ? C'est, dit-il, l'élément quantitatif, autrement dit, quand cet événement provoque des réactions excessives montrant qu'il a trop exigé de la personnalité. Dans la recherche de l'étiologie traumatique de la névrose, Freud indique ces trois caractéristiques : ce sont des événements qui se situent dans la première enfance — jusqu'à cinq ans —, appartenant à la période d'amnésie

infantile et impliquant des impressions d'ordre sexuel ou agressif et certainement aussi des blessures précoces au moi (blessures narcissiques).

Les traumatismes sont bien des événements intéressant le corps du sujet ou bien des perceptions, surtout des perceptions visuelles ou auditives, donc des événements vécus ou des impressions¹⁵.

Il ne faut pas confondre trauma avec perte d'objet dans la réalité, mais plutôt considérer les effets de cette perte du point de vue de l'économie pulsionnelle. Il s'agirait d'une souffrance indicible, infinie qui (sur)prend le corps érotique. Les rêves de châtiment et la compulsion d'abandon chez certaines victimes de pertes survenues dans la petite enfance mettent en scène cette problématique. Ces dernières n'ayant pas été à même de se représenter l'événement sont vouées à actualiser et à répéter un scénario douloureux — pertes, humiliations — dans la réalité extérieure. Elles agissent, dit Freud, au lieu de se remémorer. D'où les désordres somatiques, les atteintes corporelles telles que toxicomanies, accidents à répétition, conduites suicidaires déjà évoquées.

Je situerais donc provisoirement le s.i.c. emprunté entre mélancolie et névrose traumatique. Il serait une modalité défensive face à un excès libidinal et/ou agressif et à une profonde blessure narcissique survenus à l'occasion d'une perte soudaine. L'objet serait vital pour la survie psychique. Irremplaçable, il renverrait essentiellement à l'originnaire, car il est la cause du désir et de sa relance.



Amours anciennes et culpabilité

« Tout ce qu'il me reste d'elle, dit *Lucien*, c'est le rejet. » Elle, une mère qui agonise sous le regard de l'enfant de quatre ans. Lui, un petit garçon, muet, immobile et solitaire qui fixe le corps mourant de sa mère. Ce corps tant aimé incarnera désormais l'horreur. Face à l'insupportable, l'enfant se détachera de l'événement mortel, fera mine de l'ignorer. Il se produira, ce que lui et moi appellerons plus tard, une « désaffection ». Il dira que la mère n'a jamais eu lieu pour lui : « Ma mère ne m'a jamais manqué ! » Ce qui

manque à Lucien, c'est moins une mère réelle qu'un objet maternel, une représentation investie.

À cette période de la vie où la seule question importante devrait être celle de la différence des sexes, Lucien essaie d'expliquer la mort de sa mère. Mais comment penser l'impossible ? Pour lui, ce sera en construisant et répétant dans l'imaginaire, le scénario d'une perte fatale : accident, meurtre, abandon... Parfois, c'est un enfant qui meurt, parfois, c'est son analyste, dit-il, sans aucune émotion. Il lui semble que la mort le guette, prête à lui prendre ce qu'il a de plus cher, prête à le prendre à son tour. Mais pourquoi, demande-t-il ? Pour quelle faute ?

Loin de considérer la disparition de sa mère comme un malheur de la vie, il l'envisage comme une injustice personnelle, un « affront ». « Elle m'a rejeté avant de mourir », dit-il. Il raconte que son père l'avait conduit auprès d'elle pour un dernier rendez-vous ; trop malade, elle ne l'avait pas reconnu. Cet incident fera écran à la véritable catastrophe, celle de la mort imminente de sa mère. Il retiendra contre elle cette ultime vision, ce « rejet » : les yeux qui ne le voient pas, la voix qui demande « qui est-ce ? ».

Sur le divan, Lucien s'écrie : « Elle devait bien se sentir coupable de m'abandonner ! » Sa mère, il n'y pensera plus, dit-il. Il l'éliminera psychiquement pour désespérer ensuite de se retrouver sans représentation maternante. Tout ce que fut la mère, tout ce qu'elle aura ou aurait été disparaîtra, anéanti en même temps qu'elle. La maladie mortelle de la mère aura été pour l'enfant une punition pour quelque faute secrète. Seul le besoin de souffrir, comme un *reste* de cet amour manqué, témoigne encore du lien à la mère abandonnée.

« Tout ce qu'il me *reste* d'elle, dit *Tania*, c'est l'abandon. » Elle, une mère qui l'abandonne à deux ans. La vie de cette jeune femme est jonchée de malheurs : accidents, maladies où le pire n'est jamais que pour demain. « On dirait que je veux ma mort », dit-elle. Adolescente, elle ingurgite toutes sortes de drogues pour détruire aussi bien son corps que ses objets d'amour. Elle se gave de nourriture, puis se fait vomir. Il s'agit d'avalier la mère puis de la rejeter. Car, celle-ci a commis l'irréparable, un acte que *Tania* considéra, elle aussi, comme un « affront », un « coup au cœur ».

« J'aime me faire du mal, ça me soulage », dit-elle. Tania s'en prend directement à son corps en tant que prolongement de la mère. Masochisme corporel mais aussi moral, qui fait l'économie de la représentation de la perte maternelle. Elle ne cesse de souffrir pour l'objet aimé/perdu et en son nom, « tout plutôt que le vide ! », s'écrie-t-elle. Un jour, elle dit qu'elle ne sent plus rien, qu'elle est allée au bout de la douleur. Elle veut mourir, n'arrive pas à rejoindre sa mère, une mère idéale bien sûr !

Pour Tania et Lucien, le désinvestissement de l'objet aimé/perdu devint la condition subjective pour affronter la perte. Pour la reconnaître intellectuellement. C'est dire que cette perte s'inscrit psychiquement, non pas en tant qu'affect douloureux, mais comme savoir désaffecté. Connaissance indolore, elle les priva du sens de la perte. Lucien et Tania iront jusqu'à nier le manque de la mère pour occulter les effets tragiques d'une histoire qui n'a pu avoir lieu, d'un désir perdu avec elle. Mais il y a un *reste* qui a échappé au désinvestissement de la mère, et c'est la culpabilité inconsciente. Les tendances autopunitives, en tant que manifestations du s.i.c. emprunté, représenteraient à leur insu cet héritage de la mère. Telle une épave psychique rescapée du naufrage de la mère (ou de la relation à la mère), l'autopunition tiendra lieu de souvenir. Elle ne sera plus que le *reste* signifiant (d')une perte catastrophique.

Les exemples de Lucien et Tania montrent qu'en tant que *signifiant* affectif d'une perte, la culpabilité ne peut être située d'une façon absolument certaine chez l'un ou chez l'autre des protagonistes de la relation libidinale. En effet, il est difficile d'affirmer qu'existe une différence essentielle entre la culpabilité personnelle de Lucien et de Tania et celle présumément *empruntée* à l'objet perdu.

Le s.i.c. nous confronte à la difficulté de nommer sans nul doute raisonnable son lieu d'origine — son propriétaire —, difficulté qui pourrait conduire à une impasse. Peut-être vaut-il mieux ici refuser de choisir et considérer une troisième option, à savoir situer la culpabilité inconsciente dans l'entre-deux — moi-objet perdu — à l'intérieur du rapport imaginaire inconscient à l'autre. Là où circulent les imagos, les désirs de chacun, dans une sorte d'espace partagé du fait du lien identificatoire qui constitue une grande part de tout état amoureux. Autrement dit, il ne s'agirait pas tant d'*emprunt* de culpabilité que

d'*échanges* du s.i.c. dans la relation à l'autre. C'est quand l'amour prend fin que le s.i.c. refoulé en prendrait la relève et en conserverait la mémoire.



L'identification

La question de l'identification est centrale dans la problématique du s.i.c emprunté. Comment s'instaure-t-elle ? Quelle est sa nature spécifique ? Et comment rendre compte de sa genèse, de son rôle par rapport au désir inconscient et à l'objet perdu ? Je vais tenter dans cette partie, non de répondre à toutes ces questions, mais d'ouvrir quelques pistes de réflexion. Dans ce but, j'étudierai quatre conceptions de l'identification : l'identification au trait distinctif de l'objet ou « régressive » (Freud), l'identification symbolique (Lacan), l'incorporation (Maria Torok) et le concept de « temps identifiant » (Sylvie Le Poulichet). À la fin, je ferai le lien entre ces différents types d'identification et le désir inconscient du sujet.

L'identification au trait distinctif de l'objet

Le s.i.c. d'emprunt se distingue de l'identification imaginaire du mélancolique au sens qu'il n'implique pas une incorporation globale de l'image de l'autre mais d'un aspect particulier de ce dernier. Si on respecte les catégories freudiennes de l'identification, nous pourrions être en présence d'une identification partielle au trait de l'objet, c'est-à-dire d'une identification du moi avec un *trait bien discernable* d'un être disparu auquel nous avons été profondément attaché. C'est ce *trait* saillant de l'autre aimé, désiré et perdu qui, une fois inscrit dans l'inconscient, transformera le Moi et guidera les successifs choix d'objets libidinaux. C'est aussi ce que Freud nomme « identification régressive » : « le Moi fait d'abord lien avec l'objet, s'en détache, se replie, régresse et se résout dans les traces symboliques de ce qui n'est plus¹⁶. »

Suivant cette optique, l'identification du moi au s.i.c. d'autrui pourrait se manifester par certaines caractéristiques de la relation à l'être aimé. Ainsi,

Lucien aura retenu de sa mère mourante, les yeux baissés, la main inerte sur les draps, la respiration ralentie, les mouvements du corps agonisant. Mais surtout, cette non-reconnaissance — non-regard — de la mère lors de leur ultime rencontre. « Elle me regardait sans me voir », dit-il. Il se voit ignoré par sa mère, rejeté. Ne subsistera plus pour lui que cette image immobile, glacée, cruelle de la mère « aveugle » à sa présence.

Le « rejet » maternel est pour *Lucien* indissociable de la mort. Pour en garder quelque trace, il ira jusqu'à reproduire le regard vide de la mère. On peut dire qu'il « personnifie » la mère d'une façon pathétique et quasi caricaturale. La mère jugée coupable de partir, coupable de « l'ignorer ». Elle le lascia en effet sans une parole d'adieu. Et si l'enfant ne comprend rien, c'est parce qu'on ne lui explique rien. L'entourage sidéré reste muet. L'événement fera figure de renvoi injuste, criminel au regard du Surmoi primitif et du psychisme fragile de l'enfant.

Tania ne se souvient pas de l'abandon de sa mère. On lui en fit un récit plus ou moins exact qui lui servit de matériau pour construire le « roman » de ses origines. Mais ce qui « identifie » et représente la mère pour elle, c'est l'abandon. Événement qui trace les contours de la mère et qui oriente, transforme la relation désirante en relation coupable. Là où *Tania* aime, elle perd. Et la perte advient comme la punition de quelque crime inconnu. Là où *Tania* désire, elle souffre. Et sa souffrance n'est jamais que la face visible de son désir.

Tania paraît chercher dans l'objet d'amour actuel, la douleur qu'il inflige. Veut-elle être punie à la place de l'être aimé, en assumer les torts, les fautes réelles ou supposées ? Serait-ce la preuve ultime de son amour ? Comme pour *Lucien*, la culpabilité de l'autre découle ici davantage du jugement du Surmoi primitif — tyrannique — que d'un jugement extérieur.

L'identification symbolique

L'identification au trait distinctif, explique Nasio, servira de base à la théorie lacanienne de l'identification symbolique, constitutive du sujet de l'inconscient. Alors que Freud « cherche le Moi dans le trait commun aux objets aimés et perdus, Lacan cherche le sujet dans le trait commun aux signifiant¹⁷ ».

Rappelons que dans la définition lacanienne de l'identification symbolique, deux éléments interviennent : le premier est celui de la naissance du sujet en tant que « production d'un trait singulier et commun aux signifiants d'une histoire libidinale ; le second est que la vie est privée de ce trait singulier qui singularise le sujet. Ce trait n'est pas comptable, c'est l'*Un-en-moins*. Cela veut dire que le sujet de l'inconscient est identifié à un trait unique et qui échappe à sa maîtrise. Il est un trait qui détermine tous ses choix amoureux, car c'est dans l'autre aimé que le sujet le rencontre. L'hypothèse d'une identification symbolique dans le s.i.c. emprunté pourrait expliquer en partie la force attractive et mortifère de ce dernier dans l'être endeuillé. Car c'est à partir de cette identification que le sujet de l'inconscient se constitue et cherche la reconnaissance.

L'identification à la culpabilité d'autrui, comme l'a déjà remarqué Roussillon, pourrait également fournir le matériau imaginaire pour la répétition/interprétation du drame passé. Et en effet, le sujet porteur du s.i.c. d'un autre semble courir à sa perte, vers toutes sortes de pertes : travail, amours, amitiés, santé, et même sa vie. Comme Œdipe, il y va les yeux fermés. Sans savoir que ce qu'il cherche ainsi, c'est à retrouver — symboliser ? — son origine.

C'est dans la culpabilité de l'autre jadis aimé que, dans ce cas, le sujet aurait puisé le sentiment inconscient de son identité. Paradoxalement, être « soi-même » reviendrait à être l'autre ou plutôt, le trait commun aux signifiants de la culpabilité de l'autre. Les malheurs que le sujet s'attire lui confirmeraient son « identité ». Le s.i.c. emprunté y apparaît comme le garant à la fois du lien identificatoire inconscient à l'objet perdu et de l'identité du sujet. Cela expliquerait certaines résistances tenaces en analyse — enlèvement masochiste, réactions thérapeutiques négatives, « viscosité libidinale » — déjà évoquées par Freud à propos de cures interminables¹⁸.

Freud souligne que le s.i.c. ne peut se repérer cliniquement que dans les tendances et conduites autopunitives ou autodestructrices répétitives. Or, ces tendances ne possèdent-elles pas certaines caractéristiques essentielles du « signifiant¹⁹ ». En effet, elles sont répétitives, partagent des traits communs ainsi qu'une disposition formelle propre. Enfin, elles se produisent à l'insu du sujet et entrent dans un échange symbolique. Dès

lors, elles pourraient aussi servir de support matériel à l'identification symbolique du sujet de l'inconscient à l'objet aimé/perdu.

Lucien s'identifie au « rejet de la mère » parce que celui-ci « objective » la culpabilité de la mère agonisante. Il est confronté à une rupture brutale du lien affectif en plein stade œdipien. À ce moment de son évolution, Lucien n'est pas encore totalement *séparé* de sa mère, ni psychiquement ni libidinalement. La castration symbolique n'a pas eu lieu, le père étant par ailleurs défaillant à exercer cette fonction. L'identification à la mère par la voie de la culpabilité peut apparaître, dans ce contexte, comme une défense contre des désirs incestueux associés à une perte.

Tania aussi perd sa mère à un stade où elle est investie comme objet d'amour et d'identification narcissique. Mère et fille ne sont pas encore bien différenciées psychiquement et une « coupure » à ce moment aura des effets dramatiques. Si Lucien se sent coupable du rejet de la mère, Tania se sent coupable de l'abandon de sa mère. En prenant sur eux la « faute » de l'autre, ils la font accéder au statut de signifiant unique de la mère perdue.



L'incorporation

Maria Torok s'est intéressée aux rapports entre identification et perte objectale. Elle reprend entre autres la distinction ferenczienne entre incorporation et introjection. L'introjection chercherait à introduire dans le Moi la libido inconsciente dont l'objet est « l'à-propos et le médiateur ». Une perte survenue dans une phase cruciale de l'histoire libidinale du sujet pourrait arrêter le processus introjectif et agir à la manière d'un interdit quant au désir inconscient. Ce qui en tiendra lieu sera l'incorporation, c'est-à-dire l'installation de l'objet prohibé dans le Moi soit sur le mode de la représentation, soit sur celui de l'affect ou de quelque état du corps. Ce que l'objet incorporé rappelle, c'est « le désir frappé de refoulement²⁰ », écrit-elle.

La description du processus peut rendre compte de certaines manifestations de deuil pathologique observées chez *Lucien* et *Tania*. Suivant Torok, la perte encourue dans la réalité, et coïncidant avec une

excitation libidinale, fonctionnerait comme une punition réelle qui stoppe le désir à sa racine. On observe, en effet, dans les exemples cités, une sorte d'interdit frappant le désir, comme si la perte était venue se substituer à une interdiction symbolisante, castratrice.



Le « temps identifiant »

La notion de « temps identifiant » relance la question du s.i.c. emprunté en faisant ressortir la dimension active du processus en cause. Sylvie Le Poulichet pose l'hypothèse d'un « temps actif qui n'est pas déjà constitué mais qui instaure des événements psychiques particuliers ». Dans ce cas, s'identifier ne signifierait pas « ressembler » ou « devenir comme », mais retrouver à travers certains événements touchant le corps, certains phénomènes apparemment fortuits ou certaines épreuves existentielles.

« Des traces s'identifiant entre elles sans qu'un sujet préalable entre en jeu. Il ne s'agit plus là de trouver la mémoire mais d'être trouvé par elle, là où on ne l'attendait pas [...]. De plus, ce type d'identification se réalise en faisant surgir un "lieu vide" ou un intervalle entre deux instants séparés quoique brutalement surperposés. Une telle identification aurait précisément le pouvoir d'engendrer un *lieu* qui accueille la présence de l'événement²¹. »

Se basant sur l'analyse de Blanchot du travail du temps chez Proust, elle montre l'importance de la simultanéité des temps dans *À la recherche du temps perdu*. À titre d'exemple, elle cite ce passage où le narrateur « trébuche sur les pavés des Guermantes et qui est tout à coup le même pas qui a trébuché sur les dalles inégales du baptistère de Saint-Marc²² ». Les deux instants coïncident, ne faisant plus qu'un, ramené non par un souvenir mais par un fait réel. La répétition de l'acte dans la réalité met en branle le travail de remémoration. Le pas trébuchant rend possible l'événement psychique. Il l'instaure et par là creuse un lieu pour la représentation.

Dans le transfert, les « répétitions de rencontres entre des signifiants, des images et des objets » pourraient, poursuit S. Le Poulichet, donner lieu à « une figure qui n'a jamais été vue ou une parole qui n'a jamais été prononcée ²³ ». On peut penser ici à une superposition de données symboliques, d'actes symptomatiques, de gestes qui structurent l'identité symbolique. L'identification n'est pas considérée ici comme déjà advenue, réalisée mais comme advenant, se réalisant.

Cette notion de « temps identifiant » pourrait enrichir notre réflexion sur le s.i.c emprunté. Dans la définition de Le Poulichet, nous sommes en présence d'une identification entre des traces symboliques appartenant à l'histoire d'une seule personne alors que, dans la problématique du s.i.c. emprunté, il y a au moins deux protagonistes qui ont en commun d'avoir perdu quelque chose ou quelqu'un. Deux histoires finiraient par se croiser et coïncider par le biais de certains événements traumatisants pour l'un ou l'autre des partenaires de la relation. La culpabilité en serait le dénominateur commun, le « liant » et finalement ce *reste* d'amour entrevu par Freud.

Il arrive que le sujet mal endeuillé (re)mette ses pas dans ceux de la « mère perdue » — ou de « l'enfant perdu » —, et que cette répétition involontaire amorce le processus de représentation. En effet, certains événements — certaines ruptures de la vie — redoublent une perte traumatique, celle dont le sujet n'a gardé aucun souvenir, mais qui survit psychiquement sous la forme d'un sentiment de culpabilité insurmontable. La répétition de l'événement produirait l'identification à (de) l'objet perdu, et partant amorcerait le processus de séparation grâce à la représentation du drame initial.

C'est peut-être ce qui arriva un jour à *Tania*. « Un premier amour, ça ne s'oublie pas, me dit-elle, il en reste toujours quelque chose. » C'est ainsi qu'elle introduisit le récit de ce rêve : « Je me vois derrière les barreaux d'une cellule. Je suis condamnée à mort et j'attends, résignée, l'heure de mon exécution. Il n'y a plus aucun espoir. Je le sais : douleur mortelle ! À ça non plus, je ne puis échapper. Un homme apparaît dans la cellule et me couche auprès de lui sur un divan ; je suis à la fois actrice et spectatrice de la scène. »

Ce rêve de châtement a lieu quelques semaines avant que Tania ne quitte définitivement un pays étranger. Elle y a vécu plusieurs années un amour passionné et sans issue. Ce départ pour elle, c'est « la fin du monde ! »

Pourquoi Tania se voit-elle condamnée à mort ? Le rêve ne dénonce-t-il pas quelque désir inavouable de destruction de l'être aimé ? Sans doute. Manifestement, le rêve met en scène le besoin d'un châtement aussi absolu que la faute supposée « commise ». Mais en ce cas, pourquoi la séparation ne peut-elle suffire à soulager le besoin de punition ? Le rêve peut-il renvoyer au s.i.c. emprunté ?

Tania quitte un être idéalisé. « Il était ma vie », me dira-t-elle. Le fait que ce soit elle qui parte et non la personne aimée ne change rien à son sentiment d'abandon. À la détresse s'ajoute le regret. Elle aurait dû... mais quoi ? Elle sait qu'officiellement du moins, il n'y a pas de coupable, seulement une incontournable réalité extérieure : la nécessité de partir. Pourtant voilà que sur la scène onirique, elle se voit à la place de la coupable !

Coupable à la place de quelqu'un d'autre peut-être ? D'une part, en quittant l'homme qu'elle aime, Tania fait à l'aimé ce qu'on lui a fait subir, elle « l'abandonne » imaginativement. Elle répète l'acte initial de la mère envers elle. L'identification s'était ici *sur le fait* de quitter l'objet aimé, puis d'avoir à le désinvestir comme objet d'amour. D'autre part, il s'agit d'une rupture imposée du dehors, rupture de relation faisant office de traumatisme.

L'« abandon » de l'homme aimé est identifiant puisque en le quittant, Tania suit inconsciemment les traces de sa mère, mère « coupable » de l'avoir abandonnée jadis. Ainsi, elle occupe dans le rêve deux places : celle de la spectatrice et celle de la condamnée à mort. Elle se châtie dans l'autre. Tout comme Lucien, qui ne cesse d'ignorer les autres et de se plaindre d'être par eux ignoré.



À qui la faute ?

Freud nous invite à découvrir un amour perdu derrière le s.i.c. emprunté. Cet amour nous a fait signe à tous les tournants de notre réflexion. On y entend le cri désespéré d'un sujet incapable de quitter le lieu où vacille l'objet du désir, objet insaisissable, indéfinissable et pourtant essentiel. La mère, disions-nous, oui, mais encore ? Elle, une figure du lointain, de l'invisible, de l'irréel exerçant comme la mort une force extraordinaire d'attraction. Elle, comme le souvenir d'un rendez-vous manqué avec l'amour.

Tout amour ultérieur, tout objet transférentiel peut ramener non une figure maternelle aux contours bien discernables, mais cette représentation à cause de laquelle le sujet dénie ses désirs et ses fantasmes. Dans le transfert, ce qui surgira à la place du désir de l'autre — sexuel ou agressif — sera le s.i.c. avec ses manifestations autodestructrices. Chaque séance d'analyse sera vécue comme la réédition de l'événement traumatique, à savoir abandon ou rejet de la mère remettant en branle le processus défensif de l'identification à la culpabilité de l'autre. À l'analyste de dévoiler sans relâche le désir — et l'objet — qui se dissimulent derrière cette fausse culpabilité.

La faute n'appartiendrait peut-être à personne. Elle pourrait n'être qu'un « objet » d'échange dans une relation amoureuse et une fois que celle-ci prend fin, en constituer le *reste*. Elle serait ainsi la doublure d'un amour qui s'éternise comme certaines analyses.



NOTES

1. Cet article est le résultat d'un séminaire que j'ai assumé à l'invitation de M. Robert Letendre pour le « Cirque psychanalytique » à l'automne 94. Je remercie Pierre Lemieux, Louis Lepage, Alain Robichaud, Carole Bergeron, Claudette Isabelle et Janine Baril pour leur écoute, leurs commentaires toujours pertinents, leurs questions et leurs suggestions de lecture.
2. Sisyphe est condamné par les juges des enfers à hisser un rocher au-dessus d'une colline, mais dès qu'il en atteint le sommet le rocher retombe et il doit tout recommencer. R. Graves, *Les mythes grecs*, tome I, Paris, Fayard, 1967, p. 235.
3. S. Freud, *Essais de psychanalyse*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1981, p. 264-265.
4. À l'exemple de J. Cournut, j'utiliserai désormais cette abréviation pour désigner le sentiment inconscient de culpabilité.
5. J. Cournut, p. 135.
6. Selon Freud, aggravation de l'état du patient après que l'analyste lui eut fait part de son amélioration.
7. J.Cournut, *op. cit.*, p. 148.
8. R. Roussillon, « Le paradoxe de la culpabilité de l'innocence », in *Paradoxes et situations limites de la psychanalyse*, Paris, P.U.F., 1991, p. 93-118.
9. R. Graves, « Œdipe », in *Les mythes grecs*, tome 2, Paris, Fayard, 1967, p. 7-8.
10. Sophocle, « Œdipe-Roi », in *Tragédies*, Paris, Gallimard, 1973, p. 246.
11. Sophocle, « Œdipe à Colone », *ibid.*, p. 379.
12. *Ibid.*, p. 413.
13. *Ibid.*, p. 248.
14. J. Lacan, « *Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse* », séminaire du 25 mai 1955, Paris, Seuil, 1978, p. 284.
15. S. Freud. *Moïse et le monothéisme*, Paris, Gallimard, 1948, p. 100-102.
16. J.-D. Nasio. *Enseignements de 7 concepts cruciaux de la psychanalyse*, Paris, Petite bibliothèque de Payot, 1992, p. 156.
17. *Ibid.*, p. 167.
18. S. Freud, « Analyse avec fin et analyse sans fin » (1937), in *Résultats, idées, problèmes*, Paris, P.U.F., 1985, p. 231-268.
19. « Un signifiant (sens lacanien) est une entité formelle référée indirectement à un fait qui se répète, et définie par des rapports logiques avec d'autres entités semblablement signifiantes. » J.-D. Nasio, *op. cit.*, p. 163.
20. M. Torok, « Maladie du deuil et fantasme du cadavre exquis », in *L'écorce et le noyau*, en coll. avec N. Abraham, Paris, Flammarion, 1987, p. 236-237.
21. S. Le Poulichet, « Le temps identifiant », in *L'oeuvre du temps en psychanalyse*, Paris, Payot, 1994, p. 15-40.
22. *Ibid.*, p. 18.
23. *Ibid.*, p. 35.